	Communauté de communes Armagnac Adour 1 lotissement du Bourdalat - 32400 RISCLE **PROCES-VERBAL** **Conseil communautaire du 3 avril 2023**

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 27 mars 2023

Secrétaire de séance : Alain BAUDE (Loussous Debat)

Date d'affichage : 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à Riscle salle des fêtes de Saint-Germé sous la présidence de Monsieur Michel PETIT, Président.

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	40
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de Votants :	43

Présents : Mesdames et Messieurs, Petit, Garros, Peres, Sarniguet, Lartigolle, D'Antin, Duclos, Aragnouet, Bernard, Dagieux, Pasian, Cagnassso, Dufau, Ducournau, Fauqué, Baudé, Jelonch, Darroux, Capmartin, Priouzeau, Bastrot, Castets, Clot, Coomans, Denard, Dufau Valérie, Lajus, Terrain, Pailhas, Biau, Marin, Poitreau, Rigaud, Labenne, Périssé, Buffalan, Renaudin, Dabadie, Richevaux, Thomas.

Absents excusés : Mesdames Callac, Boué, Flogny, et Messieurs Franchetto, Menvielle.

Pouvoirs : de Mme Callac à M.Peres, de Mme Boué à Mme Denard, de Mme Flogny à M.Clot

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Présentation de l'entreprise LAUAK
- Présentation de la construction de l'hôtel d'entreprises à Riscle par l'architecte Lauren LATORRE
- Approbation du procès-verbal du 6 mars 2023

- Finances :

Vote des taux d'imposition
Participations et subventions 2023
Présentation et vote du Budget Primitif 2023 (budget principal, budgets annexes et budget autonome)
Amortissement des biens du budget autonome

- Développement Economique :

Contrat territorial Occitanie 2022/2028 avec le PETR du Pays Val d'Adour

- Voirie, Bâtiments :

Attribution du marché pour la création d'un hôtel d'entreprises à Riscle

Investissement voirie 2023

- Ecole, Enfance, Jeunesse :

Renouvellement de la convention pour Accueil Jeunes et le Centre de loisirs Associé aux Collèges (CLAC) avec l'association Pierre et Terre

- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Val d'Adour (PETR) :

Modification des statuts du PETR

- Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Alain Baude est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu 23 janvier 2023

Le procès-verbal du précédent conseil communautaire est approuvé à la majorité (41 Pour/2 abstentions)

Finances

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales.**

Le Vice-président chargé des Finances présente au conseil communautaire les dispositions de l'article 1639 A : il s'agit pour les collectivités locales de faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

Monsieur Christian Jelonch, propose les taux suivants :

	Taux 2022	**Taux 2023**
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.85 %	3.85 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19.87 %	19.87%
Taxe d'habitation additionnelle		16.52%
Cotisation foncière des entreprises	30.66 %	30.66 %
Taxe traitement des ordures ménagères	12.93 %	14.10 %

Il propose ensuite de voter un produit GEMAPI égal à zéro euro en 2023.

Après délibération les membres du conseil communautaires approuvent, à la majorité (42 Pour/1abst) les taux indiqués ci- dessus, ainsi que le produit GEMAPI à 0 €.

- **Subventions et participations attribuées lors du vote du budget.**

Monsieur le Président propose de délibérer sur le vote des participations et subventions qui sont attribuées chaque année ;

Il propose les montants suivants :

Participations	BP 2022	BP 2023
SYND SICTOM SECTEUR OUEST	676 586,00	754 627,00
ADDA 32	1 777,00	1 777,00
ADIL 32	1 777,00	1 777,00
FOURRIERE ANIMALE-SM 3 V	13 223,00	13 600,00
INITIATIVE ARTISANALE GERSOISE	1 423,00	3 500,00
Institution Adour	150,00	150,00
PETR PAYS VAL ADOUR	96 419,00	98 000,00
SDAN GERS NUMERIQUE	42 900,00	66 000,00
SMBV MIDOUR DOUZE	12 767,00	12 767,00
SYND MIXTE DE L'ADOUR AMONT PAPI	28 128,00	45 745,00
SYNDICAT DU MADIRAN	7 000,00	3 500,00
SAGE	50,00	50,00
PETITES VILLES DE DEMAIN	7 200,00	0,00

Autres organismes

CIAS ARMAGNAC ADOUR	100 000,00	100 000,00

Subventions	BP 2022	BP 2023
ACADEMIE MEDIEVALE ET POPULAIRE DE TERMES	5 000,00	5 000,00
ALFA 32 SUD OUEST	10 000,00	10 000,00
ASS ECOLES MUSIQUE TERROIR DE D'ARTAGNAN	400,00	400,00
ASSOCIATION PIERRE ET TERRE ADOS	39 620,00	39 000,00
ASSOCIATION PIERRE ET TERRE CLAC	12 630,00	
CAUE 32	1 500,00	1 500,00
ASSOCIATION SCOLAIRE DE RISCLE	4 780,00	4 140,00
COMITE REGIONAL DE L'ARMAGNAC	500,00	600,00
COOP SCOL AIGNAN PRIMAIRE	2 660,00	2 845,00
COOP SCOLAIRE ST MONT	795,00	665,00
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE DE RISCLE	2 170,00	2 065,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ST GERME	2 680,00	1 780,00
ECOLE DE MUSIQUE AIGNAN	3 860,00	3 860,00
GERS DEVELOPPEMENT	4 310,00	4 310,00
OCCE 32 RPI VIELLA MAUMUSSON	1 290,00	1 920,00

Après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent, à la majorité, (40 p/2 c/1abs.) les participations et subventions ci-dessus.

- **Vote du budget principal CCAA.**

Le conseil communautaire vote son budget primitif principal, ses budgets annexes et son budget autonome en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022 et après approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs 2022, de la reprise des restes à réaliser et de l'affectation des résultats.
Le budget 2023 s'établit comme suit :

- fonctionnement :
. dépenses : 6 654 492.51 €

. recettes : 6 654 492.51 €

- investissement :
. dépenses : 3 896 129.52 €

. recettes : 3 896 129.52 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré approuvent, à l'unanimité,((43 Pour) le budget principal de la CCAA 2023.

-Vote du budget Energies Renouvelables.

Le budget 2023 s'établit comme suit :

- fonctionnement :
. dépenses : 3625.12 €

. recettes : 3625.12 €

- investissement :
. dépenses : 34 552.65 €

. recettes : 34 552.65 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré approuvent, à la majorité (42 Pour/1abst.), le budget Energies renouvelables 2023

-Vote du budget Lotissement Artisanal Mauranche

L'équilibre budgétaire 2023 s'établit comme suit :

- fonctionnement :

. dépenses : 1192.94 €

. recettes : 1192.94 €

- investissement :

. dépenses : 44 952.43 €

. recettes : 44 952.43 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré approuvent, à l'unanimité (43 pour), le budget du lotissement Artisanal de Mauranche 2023

-Vote du budget Zone Artisanale St Germé.

L'équilibre budgétaire 2023 s'établit comme suit :

- fonctionnement :
. dépenses 113 247.34€

. recettes : 113 247.34€

- investissement :
. dépenses : 124 915.50 €

. recettes : 162 176.27 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré approuvent, à la majorité, (42 pour/1abst .)le budget de la Zone Artisanale St Germé 2023.

-Vote du budget du CISAA Centre intercommunal de Santé Armagnac Adour

Le budget 2023 s'établit comme suit :

- fonctionnement :
. dépenses : 209 209 €

. recettes : 209 209 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré approuvent, à l'unanimité (43 pour), le budget annexe du CISAA.

-Amortissement des panneaux photovoltaïques du Budget Energies renouvelables

Le Président informe l'assemblée que le budget « Energies photovoltaïques a du mal à s'équilibrer en raison du montant des amortissements qui sont trop importants par rapport aux avantages économiques qu'ils produisent.
Aussi Monsieur le Président propose que dès 2023 l'amortissement soit calculé sur 30 ans pour les panneaux et leur installation et 25 ans pour le reste des matériels.

Après en avoir délibéré les membres du conseil approuvent à la majorité l'augmentation de la durée d'amortissement.

Développement économique

- **Contrat territorial occitanie 2022/2028.**

Les Contrats Territoriaux Occitanie (CTO) ont pour objectif d'accompagner chaque territoire au regard de sa spécificité, pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation de notre modèle de développement, impulsées par le PACTE VERT.

Ces contrats sont importants pour les petites villes/ bourgs centres qui ont vocation à remplir une fonction essentielle de résistance démographique et de vitalité de leurs bassins de vie respectifs.

Sur la période 2018-2021, la première génération des politiques territoriales de la Région Occitanie a permis de structurer des Territoires de Projet sur l'ensemble de la région à travers 56 Contrats Territoriaux Occitanie. Ces contrats ont à ce jour, permis de programmer plus de 5 000 projets, représentant un investissement global de 3 milliards d'euros sur les territoires, avec une participation de la Région à hauteur de plus de 500 millions d'euros, dans des domaines aussi divers et essentiels que le cadre de vie, la transition écologique et énergétique, les grands équipements de centralité, les services, les infrastructures de développement économique, la culture et la valorisation du patrimoine, le sport, le tourisme, ...

Au terme de quatre années de programmation et d'accompagnement de projets, le Contrat Territorial Occitanie du Pays du Val d'Adour, signé le 11 Septembre 2019, a permis de mobiliser près de 27 millions d'euros investis sur le territoire mobilisant en moyenne 60% d'aides publiques. Il est à noter que ces investissements se sont pour l'essentiel concentrés sur les bourgs-centre.

Le présent contrat proposé a pour objectifs stratégiques :
- la promotion d'un nouveau modèle de développement
- l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi
- l'élaboration d'un contrat unique avec chaque territoire dans lequel est recensé l'ensemble des dispositifs et moyens d'action de la Région et des partenaires.

Ce document est conclu pour une période qui prend effet à compter de sa date d'approbation par l'ensemble des partenaires et s'achèvera le 31 décembre 2028.

Les membres du conseil communautaire décident, à la majorité, (41 P-2 abst.) d'approuver ce contrat territorial occitanie reprenant l'ensemble des dispositions précédemment énoncées.

Voirie, bâtiments

Attribution du marché pour la création d'un Hôtel d'Entreprises à Riscle

Monsieur Le Président expose à l'assemblée que, conformément au Code des Marchés Publics, la procédure adaptée (MAPA) a été choisie pour la consultation d'entreprises à la création d'un hôtel d'entreprises à Riscle. Le cabinet d'architecture 2L ARCHITECTURE a constitué 14 lots pour ce marché :

LOT 01 : Démolition – Désamiantage
LOT 01 bis : Echafaudage
LOT 02 : Gros-Œuvre VRD

LOT 03 : Charpente – Couverture - Zinguerie
LOT 04 : Serrurerie
LOT 05 : Menuiseries extérieures - Fermetures
LOT 06 : Menuiseries intérieures
LOT 07 : Plâtrerie – Isolation – Faux Plafond
LOT 08 : Chauffage – Ventilation - Plomberie
LOT 09 : Electricité courants CF
LOT 10 : Revêtement de sols - Faïences
LOT 11 : Peintures
LOT 12 : Escalier Bois
LOT 13 : Ascenseur

La date limite de réception des offres était au mardi 17 Janvier 2023, 16h00. La commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 06 Février 2023 pour ouvrir les plis et a recensé 25 offres dans les délais pour 12 lots et un lot n'a pas reçu d'offre. A l'issue de cette commission 3 lots ont dû être relancés : le lot 3 Charpente – Couverture – Zinguerie car infructueux et les lots 2 Gros-Œuvre VRD et lot 10 Revêtement de sols – Faïences en raison d'une seule offre et au-dessus de l'estimation.
Un nouvel appel d'offre a été lancé dont la date limite de réception des offres était au mercredi 01 mars 20223, 12h00. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 09/03/2023 pour l'attribution des 3 lots restants : lot 3 Charpente-Couverture-Zinguerie, lot 2 Gros-Œuvre-VRD et lot 10 Revêtement de sols- Faïences. Il a été reçu 10 plis et tous les lots ont reçu au moins 3 offres.
Le cabinet d'architecture a analysé les offres en proposant une note de 0 à 100 composée de deux parties :

- Le prix sera noté sur 40 points apprécié au regard du prix total HT à l'acte d'engagement. Les offres anormalement basses, après vérification seront écartées par le pouvoir adjudicateur. L'offre la moins disante se verra attribuer la note maximale, soit 40 points. Les autres candidats seront notés par rapport à l'écart entre leur offre de prix et l'offre la moins disante, soit :

  Note prix = 40 x (offre du moins disant/offre du candidat).

- La valeur technique sera notée sur 60 points et appréciée au regard des fiches techniques et/ou du cadre de réponse ou mémoire technique :

- Méthodologie mise en place pour 45 points :
  - description de l'organisation du chantier (des mesures prises par l'entreprise pour assurer le suivi des travaux) pour 20 points
  - description de la gestion du chantier (Co activité avec les autres lots, stockage sur site, évacuation des déchets, tri...) pour 7 points
  - temps d'intervention étape par étape pour l'exécution des travaux en concordance avec le planning prévisionnel pour 18 points
- Qualité des moyens humains affectés au chantier pour 15 points :
  - désignation d'un conducteur de travaux et CV de ce dernier pour 6 points
  - composition de l'équipe travaux pour 9 points

Analyse des offres :

Lot n° 1 : DÉMOLITION DESAMIANTAGE

	ACCHINI	FAYAT TP
Prix TTC offre de BASE	56 560,32€	98 957,62€
Note prix /40	40.00	22,86
Note valeur technique /60	52.00	60.00
Total /100	**92.00**	**82,86**
Classement	**1ER**	**2ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **ACCHINI**, offre de base, pour un montant de **56 560,32€ TTC.**

Lot n° 1bis : ECHAFFAUDAGE

	ULMA
Prix TTC offre de BASE	33 288,70€
Note prix /40	40.00
Note valeur technique /60	58.00
Total /100	**98.00**
Classement	**1ER**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur technique **ULMA**, offre de base, pour un montant de **33 288,70€ TTC.**
Et il est retenu l'option de l'entreprise ULMA pour un montant de 9 242 € H.T, soit un montant de marché de travaux de 44 379,10 € TTC.

Lot n°2 : GROS ŒUVRE VRD

	BERNADET	DUFAU	ROTGE	MASSAROTTO
Prix TTC offre de BASE	361 482.00	212 776.38	173 982.00	196 821.61
Note prix /40	19.25	32.71	40.00	35.36
Note valeur technique /60	56.00	53.00	52.00	57.00
Total /100	**75.25**	**85.71**	**92.00**	**92.36**
Classement	**4ème**	**3ème**	**2ème**	**1er**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur technique **MASSAROTTO**, offre de base, pour un montant de **196821.61€ TTC.**

Lot n°3 : CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

	BIANCHI	ROTGE	DESBATS	MIDI AQUITAINE
Prix TTC offre de BASE	139 981.44	143 724.00	177 695.40	156 452.04
Note prix /40	40.00	38.96	31.51	35.79
Note valeur technique /60	57.00	46.00	58.00	57.00
Total /100	**97.00**	**84.96**	**89.51**	**92.79**
Classement	**1er**	**4ème**	**3ème**	**2ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur technique **BIANCHI**, offre de base, pour un montant de **139981.44€ TTC.**

Lot n°4 : SERRURERIE

	SOE	LE BARON	SARRADE
Prix TTC offre de BASE	57 816,40€	48 524,21€	50 087,21€
Note prix /40	33,57	40	38,71
Note valeur technique /60	**57.00**	**53.00**	**53.00**

Total /100	**90,57**	**93.00**	**91,71**
Classement	**3ème**	**1er**	**2ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur technique **LE BARON**, offre de base, pour un montant de **48 524,21€ TTC.**

Lot n°5 : MENUISERIES EXTERIEURES FERMETURES

	TEANI	**PITON**	**BOUSSES**
Prix TTC offre de BASE	102 259,13€	81250.28€	83 455,20€
Note prix /40	31.78	40.00	38.94
Note valeur technique /60	57.00	50.00	57.00
Total /100	**88.78**	**90.00**	**95.94**
Classement	**3ème**	**2ème**	**1er**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **BOUSSES**, offre de base, pour un montant de **83 455,20 € TTC**

Lot n°6 : MENUISERIES INTERIEURES

	TEANI	**BOUSSES**
Prix TTC offre de BASE	90 919,15€	100 620.96€
Note prix /40	40.00	36.14
Note valeur technique /60	46.00	53.00
Total /100	**86.00**	**89.14**
Classement	**2ème**	**1er**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **BOUSSES**, offre de base, pour un montant de **100 620.96 € TTC**.

Lot n°7 : PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFOND

	FINIBAT
Prix TTC offre de BASE	131 125,98€
Note prix /40	40.00
Note valeur technique /60	56.00
Total /100	**96.00**
Classement	**1er**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique FINIBAT, offre de base, pour un montant de **131 125,98€ TTC.**

Lot n°8 : CVC PLOMBERIE

	BERGERET	JUSTUMUS	BAJON ANDRES
Prix TTC offre de BASE	137 479,23€	161 996,36€	139 408,40€
Note prix /40	40.00	33,95	39,45
Note valeur technique /60	**50.00**	**52.00**	**48.00**
Total /100	**90.00**	**85,95**	**87,45**
Classement	**1er**	**3ème**	**2ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **BERGERET**, offre de base, pour un montant de **137 479,23 TTC.**

Lot n°9 : ELECTRICITE COURANT CF - Cf

	FAUCHÉ	SPIE	MLA32	SERTELEC
Prix TTC offre de BASE	75 000€	101 936,98€	105 286,79€	79 182,36€
Note prix /40	40.00	29,43	28,49	37,89
Note valeur technique /60	**54.00**	**55.00**	**55.00**	**55.00**

Total /100	**94.00**	**84,43**	**83,49**	**92,89**
Classement	**1er**	**3ème**	**4ème**	**2ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur technique **FAUCHÉ**, offre de base, pour un montant de **75 000€ TTC.**

Lot n°10 : SOLS - FAIENCE

	MASSAROTTO	**LORENZI**	**MARQUE**
Prix TTC offre de BASE	110 769.60€	83 971.80€	104 058.79€
Note prix /40	30.32	40.00	32.28
Note valeur technique /60	**52.00**	**56.00**	**0.00**
Total /100	**82.32**	**96.00**	**32.28**
Classement	**2ème**	**1er**	**3ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur technique **LORENZI**, offre de base, pour un montant de **83 971.80€ TTC.**

Lot n°11 : PEINTURES

	BATTAGLIA	**LORENZI**
Prix TTC offre de BASE	45 625,02€	56 299,20€
Note prix /40	40.00	32,42
Note valeur technique /60	**52.00**	**53.00**
Total /100	**92.00**	**85,42**
Classement	**1er**	**2ème**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **BATTAGLIA**, offre de base, pour un montant de **45 625,02€ TTC.**

Lot n°12 : ESCALIER BOIS

	AL ESCALIERS CREATION	PITON
Prix TTC offre de BASE	11 299,20€	10 472,40€
Note prix /40	37,07	40.00
Note valeur technique /60	**42.00**	**53.00**
Total /100	**79,07**	**93.00**
Classement	**2ème**	**1er**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **PITON,** offre de base, pour un montant de **10 472,40€ TTC.**

Lot n°13 : ASCENSEUR

	PBS
Prix TTC offre de BASE	61 320€
Note prix /40	40.00
Note valeur technique /60	**37.00**
Total /100	**77.00**
Classement	**1er**

Offre économiquement la plus avantageuse de l'opérateur économique **PBS,** son offre de base, pour un montant de **61 320€ TTC.**

Les membres du conseil communautaire décident, à la majorité,(39P/1C/3Abs) d'attribuer le marché :

		CANDIDAT	MONTANT HT MARCHE TRAVAUX validé		RETENUES MONTANT HT OPTIONS / VARIANTES
LOT 01	DÉMOLITION & DÉSAMIANTAGE	ACHINI	47 133,60 €		
LOT01bis	ECHAFAUDAGE	ULMA	27 740,52 €		
Variante 1.1	ECHAFAUDAGE côté cours sur pied				9 242,00 €
LOT 02	GROS-OEUVRE - VRD	MASSAROTTO	164 018,01 €		
LOT 03	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	BIANCHI	116 651,20 €		
LOT 04	SERRURERIE	LE BARON	40 436,84 €		
LOT 05	MENUISERIES EXTÉRIEURES - FERMETURE	BOUSSES	64 677,78 €		
Variante 05.1	Oublie économiste 1 chassi				1 321,00 €
LOT 06	MENUISERIES INTERIEURES	BOUSSES	83 850,80 €		
Option 6.1	Organigramme				
LOT 07	PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFOND	FINIBAT	109 271,65 €		
Option 7.1	Cloison modulaire métal (1 ensemble) R+1				
Option 7.2	Cloison modulaire métal (1 ensemble) R+2				
LOT 08	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	BERGERET	114 566,03 €		
LOT 09	ÉLECTRICITÉ	FAUCHE	62 500,00 €		
LOT 10	REVETEMENT DE SOLS - FAIENCES	LORENZI	69 976,50 €		
LOT 11	PEINTURES	BATTAGLIA	38 020,85 €		
Option 11.1	Tolle de verre				
LOT 12	ESCALIER BOIS	PITON	8 727,00 €		
Variante 12.1	ESCLAIERS PROVISOIRES chantier				
LOT 13	ASCENSEUR	PBS	51 100,00 €		
	1ère CONSULTATION	MONTANT HT	648 025,07 €	HT	
	2ème CONSULTATION	MONTANT HT	350 645,71 €	HT	
	TOTAL DE LA CONSULTATION	MONTANT HT	998 670,78 €	HT	10 563,00 €
		TVA TOUT A 20%	199 734,16 €		2 112,60 €
	TOTAL DE LA CONSULTATION	MONTANT TTC	1 198 404,94 €	TTC	12 675,60 €

Le Président rappelle que le coût d'objectif de l'opération est estimée à 1 353 910 € TTC.

- **Investissement voirie 2023**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que, conformément au Code des Marchés Publics, la procédure adaptée (MAPA) à bons de commande a été choisie pour l'attribution du programme d'investissement voirie 2023 qui est alloti géographiquement en 4 secteurs.

Un avis d'appel à la concurrence doit être publié.

Afin de permettre l'exécution des travaux, la commission voirie a souhaité que soit lancé dès fin avril l'appel d'offres.

Aussi, les membres du conseil communautaire autorisent, à la majorité (41 pour, 2 contre), M. le Président à publier l'appel à candidature et à signer tout document s'y rapportant.

Ecole, enfance, jeunesse.

- **Renouvellement de la convention pour « Accueil Jeunes » et le Centre de loisirs Associé aux Collèges « CLAC » avec l'Association Pierre et Terre.**

Le président informe l'assemblée qu'il faut renouveler la convention entre l'Association Pierre et Terre et la CCAA pour l'année 2023.

La gestion de cette action leur a été confiée depuis le 1er mai 2017. Les objectifs du projet éducatif sont axés sur la notion de découverte, avec par exemple un séjour montagne et un séjour surf ainsi que des sorties et des activités sur le territoire.

L'espace jeune est aussi un lieu d'écoute et de dialogue avec les jeunes.

L'accueil du CLAC est organisé à l'intérieur des collèges (Riscle, Aignan et LPA), des activités de courte durée sont proposées sur la base du jeu. C'est également un lieu d'écoute et de dialogue avec les jeunes de la 6ème à la 3ème.

Mr le Président propose à l'assemblée de signer la convention en précisant les modalités de cet accueil dans les locaux appartenant à la Communauté de Communes et les différents articles pour information complète.

Questions diverses

- **Modification du tableau des emplois : créations emplois médecin généraliste, secrétaires médical(e)s pour le Centre Intercommunal de Santé.**

Le Président informe l'assemblée de l'ouverture prochaine du Centre Intercommunal de Santé. Il convient de créer un nouvel emploi de médecin généraliste pour une durée de 5 heures hebdomadaires.

Les fonctions rattachées à cet emploi seraient : missions de médecine générale.

Le Président précise que cet emploi pourrait être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 1° du CGFP en l'absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Il convient également de créer deux emplois de secrétaires médical(e)s pour une durée de 35 heures hebdomadaires et de 24 heures hebdomadaires.
Les fonctions rattachées à ces emplois seraient : accueil, tâches administratives, informatique, comptabilité, régie.

Le Président précise que ces emplois pourraient être occupés par des fonctionnaires du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Le Président propose de modifier le tableau des emplois à compter du 1er mai 2023 pour intégrer les créations demandées.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil communautaire le 6 mars 2023,

DECIDENT :
- de fixer les effectifs du personnel comme suit à compter du 1er mai 2023 :

Emploi	Effectif	Durée hebdomadaire de travail	Fonctions	Cadre d'emploi
Directeur Général des services	1	35,00 H	Encadrement des services appartenant à la communauté de communes	Attachés Territoriaux
Responsable des ressources humaines	1	35,00 H	Gestion du personnel	Rédacteurs territoriaux
Responsable ou assistant de gestion financière, budgétaire et comptable	1	35,00 H	Elaboration, suivi et exécution des décisions budgétaires	Rédacteurs et Adjoints Administratifs territoriaux
Secrétaire médical	1	35,00 H	Accueil, tâches administratives, informatique, comptabilité, régie	Adjoints administratifs territoriaux
Secrétaire médical	1	24,00 H	Accueil, tâches administratives, informatique, comptabilité, régie	Adjoints administratifs territoriaux
Secrétaire médical	1	35,00 H	Accueil, tâches administratives, informatique, comptabilité, régie	Rédacteurs territoriaux
Secrétaire médical	1	24,00 H	Accueil, tâches administratives, informatique, comptabilité, régie	Rédacteurs territoriaux
Assistant administratif chargé de la commande publique	1	35,00 H	Préparation et suivi des marchés publics, gestion des écoles	Adjoints Administratifs Territoriaux

• Assistant administratif chargé de la communication, du transport et du tourisme	1	35,00 H	En charge de la communication, du service du transport, du tourisme, gestion administrative de l'école de musique.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant de gestion administrative	1	35,00 H	Accueil, secrétariat et gestion administrative.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant de gestion administrative	1	24,00 H	Accueil, secrétariat et gestion administrative	Adjoints Administratifs Territoriaux
Assistant de gestion administrative	1	35,00 H	Référent des agents de restauration et de ménage. En charge du suivi et des besoins de la formation professionnelle, assistance tâches services ressources humaines et finances.	Adjoints Administratifs Territoriaux
Médecin généraliste	1	35,00 H	Missions de médecine générale Coordination au sein de la structure	*Médecins* Article L.332-8 1°du CGFP
Médecin généraliste	1	35,00 H	Missions de médecine générale	*Médecins* Article L.332-8 1°du CGFP
Médecin généraliste	1	5,00 H	Missions de médecine générale	*Médecins* Article L.332-8 1°du CGFP
Responsable voirie et bâtiments	1	35,00H	Conception, gestion, réalisation et suivi des dossiers de voirie+ gestion des bâtiments.	Technicien Territorial
Agent technique polyvalent	1	35,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, exécution de travaux dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Adjoints techniques Territoriaux
Agent technique	1	35,00 H	Aide technique apportée au chef de service : conception de plans, conception de documents techniques (gestion autorisations de voirie…), gestion technique et administrative des marchés publics voirie et bâtiments, planification des travaux.	Agents de maîtrise Territoriaux
Agent technique	1	16,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, être en appui à l'agent technique polyvalent pour des tâches dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Agents de maîtrise Territoriaux

Agent technique	1	8,00 H	Réalisation de l'essentiel des interventions techniques, être en appui à l'agent technique polyvalent pour des tâches dans le domaine de la voirie et des bâtiments.	Adjoints techniques Territoriaux
Chargé de coopération territoriale	1	35,00 H	Conception, mise en place et suivi de la Convention Territoriale Globale (CTG)	Animateurs Territoriaux
Directeur des accueils de loisirs	1	35,00 H	Référent du « pôle » enfance. Encadrement des personnels d'animation travaillant sur les structures des ALAE et ALSH. Participation à l'élaboration des projets des services de l'enfance. Animation, gestion et administration financière des projets pédagogiques.	Adjoints d'animation Territoriaux
Directeur des accueils de loisirs	1	35,00 H	Encadrement des personnels d'animation travaillant sur les structures des ALAE et ALSH. Participation à l'élaboration des projets des services de l'enfance. Animation, gestion et administration financière des projets pédagogiques.	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	25,00 H	Responsable de l'animation de l'accueil jeunes	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	24,50 H	Animation en périscolaire, extrascolaire et multi accueil	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	27,00 H	Animation périscolaire, entretien des locaux, distribution des repas	Adjoints d'animation Territoriaux
Animateur	1	17,00 H	Animation en périscolaire et en extrascolaire et multi accueil	Adjoints d'animation Territoriaux
Directeur du centre multi accueil	1	35,00 H	Elaboration et mise en œuvre des projets d'établissement, accompagnement des familles, organisation du service multi accueil, éveil et développement global des enfants d'âge périscolaire.	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants

Directeur du centre multi accueil	1	23,13 H	Elaboration et mise en œuvre des projets d'établissement, accompagnement des familles, organisation du service multi accueil, éveil et développement global des enfants d'âge périscolaire.	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants
Responsable RPE (Relais Petite Enfance)	1	17,00 H	Référent du « pôle » petite enfance. Organisation du relais assistantes maternelles et participation à la rédaction et la mise en œuvre du projet d'établissement, accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, conseil et orientation des parents employeurs, animation de temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis	Educateurs Territoriaux de Jeunes enfants
Auxiliaire de puériculture	1	33,00 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	34,00 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	35,00 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Auxiliaire de puériculture	1	34,50 H	Prise en charge des enfants de 2,5 mois à 4 ans, organisation des jeux d'éveil, participation au projet de vie, et participation aux soins quotidiens.	Auxiliaires de puéricultures Territoriaux
Educateur sportif	1	8,25 H	Enseignement des activités sportives.	Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives

Educateur sportif	1	13,50 H	Enseignement des activités sportives.	Educateurs Territoriaux des activités physiques et sportives
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	33,60 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, surveillance des enfants pendant la pause méridienne, entretien des locaux, aide à la prise des repas au multi-accueil	Agents spécialisés des écoles maternelles
ATSEM	1	35,00 H	Aide maternelle, animation périscolaire, cantine, entretien des locaux, accompagnement des enfants dans le car scolaire	Agents spécialisés des écoles maternelles
Agent des écoles	1	35,00 H	Entretien des locaux, aide à la prise des repas, surveillance des enfants pendant la pause méridienne	Agents de Maîtrise Territoriaux
Agent des écoles	1	28,62 H	Préparation des repas, achats, élaboration des menus, service, entretien des locaux. Construit et propose le projet pédagogique de l'ALAE, organise la mise en place des activités et encadre son équipe.	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	30,00 H	Surveillance des enfants et encadrement des enfants durant le temps scolaire et périscolaire.	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	20,00 H	Accompagnement le midi des élèves de l'école élémentaire vers la cantine du collège de Riscle.	Adjoints techniques Territoriaux

Agents des écoles	1	25,00 H	Surveillance des enfants à la cantine animation périscolaire et extrascolaire, entretien des locaux.	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	22,83 H	Aide à la préparation des repas au collège, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	12,55 H	Surveillance des enfants à la cantine, entretien des locaux, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	22,00 H	Entretien des locaux, aide à la prise des repas, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	24,17 H	Aide à la préparation des repas, au service et aux tâches ménagères, animation extrascolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	24,00 H	Aide à la préparation des repas, au service et aux tâches ménagères, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent de restauration	1	24,00 H	Confection des repas, achats, élaboration des menus, entretien des locaux et du matériel	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	25,00 H	Entretien des locaux, surveillance des élèves pendant le temps périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agents des écoles	1	15,30 H	Entretien des locaux, surveillance des enfants pendant la pause méridienne, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	19,50 H	Entretien des locaux, animation périscolaire et extrascolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	7,46 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	16,00 H	Aide à la prise des repas, entretien des locaux, animation périscolaire	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	8,74 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	28,00 H	Aide à la préparation des repas, service, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Agent des écoles	1	27,00 H	Animation périscolaire, aide à la prise des repas, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux

Agent des écoles	1	25,00 H	Surveillance des enfants à la cantine, entretien des locaux	Adjoints techniques Territoriaux
Professeur de musique	1	5,00 H	Enseignement artistique, piano.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,00 H	Enseignement artistique, saxophone.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	2,50 H	Enseignement artistique, clarinette	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Directeur école de musique	1	15,50 H	Direction, enseignement artistique, formation musicale tous niveaux	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,50 H	Enseignement artistique, flûte	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	4,25 H	Enseignement artistique, guitare.	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	3,00 H	Enseignement artistique, percussions	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	2,00 H	Enseignement artistique, tuba, trombone	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique
Professeur de musique	1	3,50 H	Enseignement artistique, trompette et cor	Assistants Territoriaux d'enseignement artistique

M. le Président informe que le médecin espagnol Angel Gimeno GASCON doit arriver le 1er juin prochain et l'emploi de secrétaire doit être pourvu à compter du 15 mai.

La séance est levée à 23H00.

Le secrétaire de séance,

Alain Baude

Le Président,

Michel PETIT